

→ LE CONTRAT DE RIVIÈRE DU SOUROU : AVANT QUE LA RIVIÈRE NE DISPARAISSE ...

Francis Rosillon*

Dans le cadre de la politique de coopération décentralisée menée par le ministère de la Région wallonne (DGRE - DRI), quatre communes du bassin de la Semois (Etalle, Arlon, Bouillon et Vresse) ont mandaté la FUL (désormais, intégrée au Département Environnement de l'ULG) en vue de coordonner un projet de contrat de rivière au Burkina Faso. L'objectif consiste à s'inspirer de la méthodologie wallonne de contrat de rivière pour l'adapter aux réalités de la vallée du Sourou¹...

et enfin, quelques ONG et organismes internationaux actifs dans la région (SPONG, UICN, Fondation Nature et Vie, CILSS, ...).

UNE RIVIÈRE EN VOIE DE DISPARITION ...

Certains responsables burkinabés du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie ainsi que des ONG locales estiment que si aucune mesure n'est prise, dans un délai de 15 à 20 ans, la rivière Sourou perdra son statut actuel de cours d'eau permanent. Mais comment une rivière peut-elle disparaître en si peu de temps ?



PHOTO : FRANCIS ROSILLON

Le projet vise à tester ce mode de gestion contractuelle de l'eau en tant qu'un des instruments de mise en œuvre du Plan d'Action National de Lutte contre la Désertification au Burkina Faso (PAN-LCD), en lien avec les Plans Locaux de Développement (PLD). Localement, la coordination est relayée par la COPROD (Convention pour le développement durable), une ONG burkinabé.

Cette première expérience, actuellement en cours, s'étend sur une période de trois ans (2003-2005). Elle s'appuie sur un vaste partenariat constitué de :

- divers représentants institutionnels (MRW-DGRNE pour la partie wallonne, Ministère burkinabé de l'Environnement et du Cadre de vie et services décentralisés de la province du Sourou, services du Haut commissaire du Sourou et des Préfectures, Communes wallonnes concernées, Collectivités locales du Sourou) ;
- des représentants d'usagers de l'eau (pêcheurs, producteurs agraires, piroguiers, ...) et associations locales ;

Aux conditions climatiques peu favorables à la fourniture constante d'eau, s'ajoutent les pressions humaines qui peuvent accélérer les processus de désertification. Par le passé, dans le but d'accroître la productivité agricole de la vallée, des vannes barrages ont été érigées dans le lit du cours d'eau. Une montée du niveau des eaux devait permettre de nouvelles possibilités d'irrigation. Les eaux ont aussi envahi la forêt-galerie naturelle bordant le fleuve. Constituée d'essences forestières ne supportant pas l'inondation, cette forêt a finalement disparu complètement pour laisser en place un sol dénudé. Lors de chaque saison des pluies, des phénomènes d'érosion provoquent l'exportation de terre et sable vers le lit de la rivière. L'ensablement et le comblement progressifs du lit entraînent une diminution de la hauteur d'eau, ce qui à terme signifie la disparition du cours d'eau...

UN DÉMARRAGE QUI PREND DES ALLURES DE FÊTE ...

9 mai 2003, Guiédougou, village au bord du fleuve Sourou... Une effervescence inhabituelle règne dans le village. Dès le matin, des centaines de personnes rejoignent le hangar de la coopérative locale de producteurs dans lequel se déroule le lancement officiel du projet de contrat de rivière. Représentants des ministères concernés et de la Région wallonne, services

* ULG - Département en Environnement, 6700 ARLON, f.rosillon@ulg.ac.be sur L'LAN (www.lanaction.org)

¹ Au Burkina Faso, le SOUROU porte le nom de "fleuve" alors qu'il est en fait un affluent du Mouhoun (anciennement la Volta noire) qui aboutit dans le plus grand lac artificiel du monde, le lac Volta, avant de se déverser dans le golfe de Guinée.

décentralisés du Cadre de Concertation Technique Provincial, préfets du Sourou, chefs de village, représentants des producteurs, diverses ONG : au total, plus de mille personnes ont assisté au lancement de ce projet.

La mise en œuvre dépend beaucoup du dynamisme de la cellule de Coordination locale, la COPROD, qui a réalisé un important travail de sensibilisation au démarrage, puis qui a pris en charge dans des conditions matérielles parfois difficiles l'animation et la coordination de ce vaste réseau.

Les étapes de la méthodologie utilisée se résument comme suit :

1. Initialisation du projet : campagne de sensibilisation, mise en place des comités de rivière.
2. Elaboration du contrat de rivière : diagnostic participatif, définition d'un programme d'actions de restauration, engagement des acteurs locaux.
3. Mise en œuvre du programme d'action : réalisation d'actions démonstratives.
4. Suivi-évaluation : bilan par le comité de rivière, séminaire de restitution au Burkina et en Wallonie.

PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES, PREMIERS RÉSULTATS

Que faire ? Face à ce vaste problème, les solutions de rémediation ne sont pas évidentes. Un projet de réinstallation de la forêt-galerie en bordure du fleuve afin de réduire l'érosion des sols est en cours de démarrage. Cette action, coordonnée par la COPROD, avec la collaboration de nombreux partenaires engagés dans le futur contrat de rivière, devrait devenir une des actions phares de ce contrat. Projet ambitieux, mais qui ne pourra se concrétiser qu'avec l'appui de toutes les forces vives de la vallée regroupées dans une démarche solidaire et participative, à l'instar du modèle wallon de contrat de rivière.

Autre exemple du potentiel de ce type de cadre de concertation, des pêcheurs maliens ont pris contact avec le contrat de rivière en vue de régler les tensions existant autour de la pêche dans la zone frontalière du fleuve.

Les inventaires élaborés dans le cadre des travaux préparatoires ont aussi servi de base à un vaste travail "d'amélioration des connaissances locales" pour la population et les institutions de la région. En effet, la richesse des milieux non-dégradés, les notions de bassin versant, d'amont et d'aval et toutes leurs implications concrètes ont fait l'objet de nombreux débats et permettent la mise en place d'une concertation mieux informée et plus réaliste.

ASPECTS POSITIFS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Retenons la forte mobilisation qui a caractérisé toutes les étapes parcourues jusqu'à présent, allant de pair avec un fort appui de la part des acteurs concernés à tous les niveaux. La COPROD, ONG burkinabé, a su cadrer la dynamique naissante dans le contexte local, complexe et vaste.

La démarche est en effet originale au Burkina, et suscite l'intérêt de la CILSS comme un moyen de participer à la lutte contre la désertification. L'approche transversale et pluridisciplinaire (aspects environnementaux, socio-économiques, culturels, fonciers, juridiques), l'amélioration des connaissances grâce au diagnostic participatif et la prise de conscience des usagers et des populations locales de la problématique du Sourou sont des bases solides sur lesquelles des solutions durables pourront être progressivement mises en place.

Enfin, l'étroite relation du projet avec les autres politiques nationales et le souhait d'inscrire la démarche dans un cadre légal sont aussi des facteurs positifs.

Mais tout ceci ne s'est pas fait sans efforts et de nombreuses questions, de nombreux problèmes et défis se posent encore. L'étendue du territoire couvert n'est pas des moindres (16.0000 km et 190.000 habitants...), surtout si cela est mis en parallèle avec la faiblesse des moyens initialement prévus et la durée (assez courte) de trois ans. Divers contacts fructueux et les premiers résultats positifs devraient favoriser de nouveaux investissements dans le projet.

En outre, ce vaste territoire n'est parcouru que par quelques cours d'eau permanents, le stress hydrique est important et les notions de bassin versant et de rivière sont donc peu évidentes pour la population locale.

Enfin, l'intégration de cette démarche avec la politique d'irrigation (qui prévoit encore de nouveaux barrages) sera difficile, mais gageons que les premiers contacts positifs entre contrat de rivière et responsables de la politique d'irrigation devraient permettre des avancées intéressantes en la matière. Gagner la confiance de tous les acteurs est en effet primordial pour que l'approche "contrat de rivière" donne la mesure de ses moyens.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'approche contrat de rivière devrait permettre d'améliorer l'accès à l'eau et sa gestion dans une région soumise à un stress hydrique permanent tout en respectant les potentialités des ressources en eau. La démarche représente un moyen de lutter contre la désertification et la pauvreté.

Quant aux perspectives, elles sont plus qu'intéressantes : un contrat de rivière transfrontalier pourrait être mis en place avec le sous-bassin côté Mali et l'intégration avec les PAGIRE (Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau) et GIRE Volta en préparation.

Le contrat de rivière, s'il gagne le défi d'être reconnu comme outil de gestion intégrée et participative de l'eau à l'échelle de tout le sous-bassin, pourra aussi ouvrir la voie vers un plan de sous-bassin. ■